
[Imprimer](#)

Pont Canal de la Somme : mise en ligne du marché Secteur 6

Image

[Lien vers le marché](#)

Voir Communiqué de presse ci-dessous

Canal Seine-Nord Europe LA CONCEPTION DETAILLEE DU PONT-CANAL DE LA SOMME COMMENCE

La procédure de conception-réalisation (COREA) du Pont-Canal de la Somme a été lancée. Elle se déroulera durant plus de 2 ans, et permettra de choisir le groupement d'entreprises qui concevra et réalisera cet ouvrage emblématique du Canal Seine-Nord Europe.

Le choix d'un dialogue compétitif pour co-construire Le Pont-Canal de la Somme est un ouvrage emblématique du Canal Seine-Nord Europe. Il est exceptionnel de par ses dimensions et son emplacement. La Société du Canal SeineNord Europe (SCSNE), dans une démarche de dialogue avec les entreprises, a choisi une procédure de dialogue compétitif pour sa conception-réalisation.

Une procédure en 3 phases

Cette procédure, qui durera jusqu'en 2024, est prévue en 3 phases : 1. La phase de candidature : à partir de maintenant, les entreprises ont jusqu'au 27 juin pour déposer leur candidature. Puis une sélection de 4 candidats sera faite en septembre 2022. 2. La phase d'échanges: pendant environ 15 mois, la SCSNE et les candidats retenus participeront à une première étape de dialogue qui permettra d'optimiser le programme. Puis sur la base de ces discussions, une étape d'échanges et d'ateliers durant laquelle les candidats proposeront leurs solutions se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2023. A l'issue de cette phase de dialogue, les candidats seront invités à déposer leur offre. 3. La phase finale : la SCSNE analysera ces offres et la notification de ce marché de conception-réalisation interviendra en septembre 2024. Le lauréat finalisera les études de conception et entamera dès 2025 la construction du Pont-Canal de la Somme, jusqu'en 2028.

Une procédure guidée par la Politique Achat de la SCSNE Le choix d'une procédure de dialogue compétitif s'est fait en lien avec les entreprises mais il a été également guidé par la Politique Achat de la SCSNE, véritable colonne vertébrale du projet. Adoptée le 1er octobre 2020 par son Conseil de surveillance, la Politique Achat invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires. Ainsi plusieurs mesures ont été prévues, parmi lesquelles : ? Une démarche de sourcing menée en 2021 auprès des opérateurs économiques des travaux publics afin de les informer sur les besoins de la SCSNE, évaluer la capacité Communiqué de presse SCSNE – Pont-Canal de la Somme – 13/05/2022 2/3 du marché à y répondre et recueillir ses avis pour en tirer les enseignements pour la consultation à lancer, ? L'intégration dans le marché d'une

clause imposant aux groupements d'entreprises qu'une part d'au moins 15% des prestations de conception-réalisation soient confiées à des Petites et Moyennes Entreprises. Cette exigence est aussi un critère de sélection des candidats, ? L'intégration dans le marché d'une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE) qui conduit les entreprises à être des acteurs de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, avec un engagement en termes d'heures à réaliser.

Le Pont-Canal de la Somme, un ouvrage emblématique Le Pont-Canal de la Somme est la réponse au besoin de franchir la vallée de la Somme entre Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne. Il répond à des enjeux de préservation de l'environnement : l'ouvrage réduit les aménagements à réaliser en fond de vallée (qui se limitent aux piles), préserve ainsi les zones humides d'une grande richesse écologique et n'obère pas l'écoulement naturel de la Somme, en particulier en période de crues. Il constitue en soi une ambition environnementale très forte du projet. L'ouvrage sera long de 1330 mètres et sa largeur sera de 45 mètres environ (34 mètres pour le plan d'eau), avec des trottoirs de chaque côté de 4,50 mètres pour permettre la traversée par les piétons et autres mobilités douces. Son temps de traversée par les bateaux est estimé à environ 15 minutes. Retrouvez l'infographie du Pont-Canal de la Somme en annexe. Pour plus d'informations : ? Marché en ligne sur la plateforme PLACE ? La Politique Achat de la Société du Canal Seine-Nord Europe ? Référencer son entreprise sur CCI Business Hauts-de-France ? Portail des entreprises des Hauts-de-France, page dédiée au Canal Seine-Nord Europe Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59 A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été instituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa viceprésidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

